



**HAL**  
open science

**Mutations urbaines et nouvelles maisons consulaires.  
Les consulats généraux d'Italie à Marseille et à Buenos  
Aires (années 1860)**

Thibault Bechini

► **To cite this version:**

Thibault Bechini. Mutations urbaines et nouvelles maisons consulaires. Les consulats généraux d'Italie à Marseille et à Buenos Aires (années 1860). Mathieu Grenet. La maison consulaire. Espaces, fonctions et usagers, XVIe-XXIe siècle, Presses Universitaires de Provence, 2021. hal-03777286v2

**HAL Id: hal-03777286**

**<https://hal.science/hal-03777286v2>**

Submitted on 6 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Mutations urbaines et nouvelles maisons consulaires : les consulats généraux d'Italie à Marseille et à Buenos Aires (années 1860)

Entre percées nouvelles et expansion de la surface bâtie, les mutations urbaines que connaissent, dans les années 1860, Marseille et Buenos Aires, villes portuaires en pleine croissance démographique<sup>1</sup>, pourraient faire apparaître comme anecdotique le déménagement des consulats généraux d'Italie qui, dans chacune des deux cités, survient au milieu de cette même décennie. Pourtant, les maisons retenues par les consuls Astengo et Strambio, le premier nommé à Buenos Aires en 1864, le second à Marseille en 1865<sup>2</sup>, pour y fixer à la fois les bureaux de leur administration et leur domicile personnel, sont situées le long de rues et dans des quartiers directement concernés par les transformations à l'œuvre dans les deux villes. En effet, les choix résidentiels des consuls Astengo et Strambio, en rupture avec les usages dominants au sein des corps consulaires *porteño* et marseillais, accompagnent les recompositions spatiales et sociales observables dans la capitale argentine et dans la cité phocéenne.

Lorsqu'il s'établit au numéro 104 de la rue Suipacha, le consul Astengo renonce à habiter dans le « triangle central<sup>3</sup> » qui, autour de la Plaza de la Victoria et à cheval sur les paroisses de Catedral al Sud, Catedral al Norte et San Miguel, concentre les habitations de l'élite *porteña* – et, en particulier, de l'élite négociante<sup>4</sup> – et des représentants des puissances étrangères. De façon comparable, quand il délaisse la rue Sylvabelle et le quartier du Palais de Justice pour la rue Impériale, nouvellement ouverte entre la rive nord du Vieux-Port et les bassins de la Joliette, le consul Strambio quitte le « “West End” marseillais<sup>5</sup> » pour un quartier neuf à l'identité sociale encore incertaine. Ces deux déménagements ne peuvent être déconnectés de la présence, tant à Marseille qu'à Buenos Aires, de nombreux Italiens, dont les demandes accroissent notablement l'activité des services consulaires de la jeune monarchie : les natifs de la péninsule étaient 16 109 à Marseille en 1851<sup>6</sup> et 10 279 à Buenos Aires en 1855<sup>7</sup> ; ils sont un peu moins de 50 000 dans la cité phocéenne en 1876<sup>8</sup>, un peu plus de 44 000 dans la capitale argentine en 1869<sup>9</sup>. De fait, dans ces deux ports, le travail des

- 
- 1 Pour Marseille, Marcel Roncayolo relève la poussée démographique des années 1861-1866, où le taux moyen d'accroissement de la population est de 2,8 % par an ; Marcel Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 102. À Buenos Aires, ainsi que le note Horacio Torres, la décennie 1860 correspond à un moment d'expansion démographique, avant la stagnation suscitée par la crise de 1873 et l'augmentation « météorique » des années 1880 ; Horacio Torres, « Evolución de los procesos de estructuración espacial urbana. El caso de Buenos Aires », *Desarrollo Económico*, 58, 1975, p. 282.
  - 2 On trouvera une notice biographique de Francesco Astengo (1831-1868) dans Università degli Studi di Lecce, *La formazione della diplomazia nazionale (1861-1915)*, Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1987, p. 32 ; une notice consacrée à Annibale Strambio (1819-1881) figure dans le même volume, *ibid.*, p. 700.
  - 3 Lyman L. Johnson, Susan M. Socolow, Sibila Seibert, « Población y espacio en el Buenos Aires del siglo XVIII », 79, 1980, p. 343.
  - 4 Sur le patrimoine immobilier accumulé dans le centre de Buenos Aires par l'élite négociante locale, voir, pour une étude de cas, Roy Hora, « Del comercio a la tierra y más allá: los negocios de Juan José y Nicolás de Anchorena (1810-1856) », *Desarrollo Económico*, 176, 2005, p. 567-600.
  - 5 Marcel Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, *op. cit.*, p. 376.
  - 6 Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1981, p. 217.
  - 7 Fernando Devoto, « Los orígenes de un barrio italiano en Buenos Aires a mediados del siglo XIX », *Boletín del Instituto de Historia Argentina y Americana Dr. E. Ravignani*, 3/1, 1989, p. 95.
  - 8 Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 217.
  - 9 *Censo general de población, edificación, comercio e industrias de la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires, Compañía Sud-Americana de billetes de banco, 1889, t. 2, p. 11. Les chiffres du recensement de 1887 y sont comparés à ceux du recensement de 1869.

consuls d'Italie, à la différence de l'activité d'autres consulats marseillais et *porteños* qui comptent peu de ressortissants, est alimenté par les sollicitations d'individus qui appartiennent non pas aux seules sphères négociantes, mais à toutes les couches de la société.

L'on se propose ici d'étudier les maisons des consuls Astengo et Strambio dans une perspective doublement comparative, en les mettant en regard l'une de l'autre et en les resituant dans les ensembles plus vastes que forment les résidences consulaires marseillaises et *porteñas*. À cette fin, on analysera la singularité de la localisation des consulats généraux d'Italie au sein des tissus urbains de Marseille et de Buenos Aires, avant de s'intéresser aux fonctions de ces résidences, tant du point de vue de leur visibilité à l'échelle de la rue que de l'utilisation de leurs espaces intérieurs.

## L'inscription urbaine des maisons consulaires italiennes de Marseille et de Buenos Aires

Précédemment en poste à Rio de Janeiro, Francesco Astengo prend ses fonctions dans la capitale argentine en mars 1864. Cette même année, paraît à Buenos Aires un *Guía de forasteros* qui précise la résidence des consuls présents dans la cité *porteña*<sup>10</sup> : l'entrée en poste de Francesco Astengo étant encore récente, l'indicateur commercial donne à la fois l'adresse du consul sortant, Bartolomeo de la Ville, qui demeure rue de Tacuarí, sur la paroisse de San Miguel, et celle de son successeur, rue de Méjico, sur la paroisse méridionale de San Telmo. La maison qu'occupe le consul Astengo à San Telmo, bien que située à seulement cinq *cuadras* ou îlots de la Plaza de la Victoria, se trouve à la marge du « triangle central » au sein duquel se rencontrent les maisons de l'élite locale. Peut-être ne s'agit-il que d'un logement de transition, fourni par un parent du nouveau consul : le recensement de 1869<sup>11</sup> et le registre de la contribution foncière pour l'année 1870<sup>12</sup> révèlent que la maison est habitée et possédée par Augusto Astengo, commerçant italien. En 1864, les consuls des dix-neuf puissances étrangères représentées à Buenos Aires, soit vingt-et-un individus si l'on tient compte des doublons<sup>13</sup>, sont établis, pour les trois quarts d'entre eux, sur les paroisses de Catedral al Sur et de Catedral al Norte, de part et d'autre de la Plaza de la Victoria, cœur économique de la cité et siège des autorités politiques, administratives et religieuses. La paroisse de San Miguel, qui prolonge le « triangle central » en direction de l'ouest, abrite les habitations de quatre consuls ; seuls le consul du Chili, Mariano Baudriz, qui réside sur la paroisse septentrionale du Socorro, et Francesco Astengo, qui demeure, on l'a vu, à San Telmo, font exception. La plupart de ces localisations s'expliquent par les activités auxquelles s'adonnent, en sus de leurs fonctions consulaires, les représentants des puissances étrangères. Un plan commercial édité en 1870, qui couvre l'étendue de Catedral al Sud, Catedral al Norte et San Miguel, permet de connaître la destination principale des maisons consulaires situées sur ces trois paroisses<sup>14</sup> : six sont des maisons de commerce, la moitié d'entre elles avec une raison commerciale qui répond au nom du consul qui l'habitait en 1864<sup>15</sup>. À ce groupe de maisons consulaires, il faudrait adjoindre la maison occupée par le consul du Brésil : si le consulat brésilien est clairement mentionné sur le plan de 1870, il occupe cependant le même bâtiment qu'une maison de commerce en gros (*almacen por mayor*) au nom d'Antônio Marques de Mendonça, vice-consul du Brésil en 1864 et propriétaire de l'édifice selon le

---

10 Antonio Pillado, *Diccionario de Buenos Aires ó sea guía de forasteros*, Buenos Aires, Imprenta del Porvenir, 1864, p. 142-143.

11 Archivo General de la Nación, Censo (1869), Sección 2, « Calle de Méjico ».

12 *Registro de los contribuyentes de la ciudad de Buenos Aires*, Buenos Aires, Imprenta Argentina de *El Nacional*, 1870, p. 236.

13 Nous avons déjà signalé la double présence de Bartolomeo de la Ville et de Francesco Astengo pour l'Italie ; l'indicateur mentionne également un consul général et un consul pour la Belgique.

14 Rodolfo Kratzenstein, *Gran mapa mercantil de la Ciudad de Buenos Ayres*, s. é., 1870. Ce plan est disponible en ligne sur le site de la Biblioteca digital Luso-Brasileira, <http://bdlb.bn.gov.br/acervo/handle/20.500.12156.3/274355> [consultation du 15 novembre 2019].

15 Il s'agit des consuls de Lübeck, Hambourg et de la Confédération helvétique.

registre de la contribution foncière de 1870<sup>16</sup>. Outre le consulat du Brésil, seuls deux autres consulats figurent comme tels sur le plan commercial de 1870 : il s'agit des consulats de Grande-Bretagne et d'Autriche.

Le cas du consulat d'Espagne requiert une mention particulière. En 1864, l'adresse du duc de San Fernando, consul de Sa Majesté Catholique, semble correspondre à celle du *Gran Hotel de la Paz*, à l'angle des rues Reconquista et de Cangallo. Le vice-consul de la même puissance, Vicente Casares, est domicilié dans un bâtiment adjacent à l'ancienne douane, signalé comme entrepôt sur le plan de 1870 et pour lequel il est assujéti à l'impôt foncier<sup>17</sup>. La configuration est intéressante, en ce qu'elle réunit un consul de carrière, de passage dans la cité *porteña* et logé à l'hôtel, et un vice-consul propriétaire, bien inséré dans le milieu négociant local. À l'inscription dans la pierre – ou, plus exactement, dans la brique – de la longévité consulaire de Vicente Casares, on peut opposer la brièveté du séjour que le consul d'Espagne fait à Buenos Aires et qui se traduit par une domiciliation à l'hôtel. En effet, alors que Vicente Casares remplit des fonctions consulaires au service de l'Espagne depuis le début des années 1850 – en 1852, au moment de la chute de Rosas, il est consul intérimaire<sup>18</sup> – et qu'il en exerce encore dans la Buenos Aires des années 1870 – en 1872, il est consul honoraire<sup>19</sup> –, le duc de San Fernando fait un séjour de moins de deux ans dans la capitale argentine, où il prend ses fonctions en mars 1863<sup>20</sup>, avant d'être nommé, au début de l'année 1865, chargé d'affaires en Amérique centrale<sup>21</sup>. La corrélation entre propriété immobilière et longévité consulaire s'observe d'ailleurs pour l'ensemble du personnel consulaire *porteño*. Des vingt-quatre consuls et vice-consuls dont la domiciliation est connue en 1864, sept sont encore en poste en 1870<sup>22</sup> : parmi eux cinq sont propriétaires. Dans le groupe des consuls et vice-consuls de 1864 propriétaires de leur maison, seul Antonio Demarchi, consul de la Confédération helvétique, a cessé ses fonctions ; ce qui s'explique par son retour au Tessin, canton italoophone dont il est originaire, après le décès de son épouse en 1868<sup>23</sup>. En creux, cela tend à indiquer que les consuls de carrière sont plus fréquemment locataires de leur logement et, par voie de conséquence, que les implantations consulaires peuvent varier au gré des nominations et des choix résidentiels personnels, ce qui n'est pas neutre pour les usagers des services consulaires – à moins que, comme dans le cas brésilien, les consuls successifs ne soient locataires de leur vice-consul, durablement implanté dans la cité.

À la même époque, à Marseille, on observe des configurations sociales et spatiales très proches en matière de maisons consulaires. En 1867, parmi les trente consuls établis dans la cité phocéenne, représentant au total trente-six puissances étrangères, vingt-deux demeurent au sud du Vieux-Port, dans le quartier du Palais de Justice et de la Préfecture<sup>24</sup>. Le reste de l'effectif se partage entre, d'une part, le quartier de la Plaine et ses prolongements en direction de la Canebière, et, d'autre part, les abords du cours Belsunce et de la rue Impériale nouvellement percée<sup>25</sup>. Plus de la moitié des consuls – seize individus – habitent des immeubles où se trouvent également signalés des établissements

---

16 *Rejistro de los contribuyentes de la ciudad de Buenos Aires, op. cit.*, p. 30.

17 *Ibid.*, p. 27.

18 Voir le décret du *Departamento de Relaciones Exteriores* du 8 mai 1852 reproduit sous le numéro 2128 in *Registro Oficial de la Provincia de Buenos Aires*, Buenos Aires, s. é., 1852, vol. 32, p. 118.

19 *Memoria del Ministerio de Relaciones Exteriores presentada al Congreso Nacional en 1872*, Buenos Aires, Imprenta Americana, 1872, p. 25.

20 Voir le décret du *Departamento de Relaciones Exteriores* du 26 mars 1863 reproduit sous le numéro 5853 in *Registro Nacional de la República Argentina*, Buenos Aires, Imprenta Especial de Obras « La República », 1884, t. 5, p. 13.

21 *Almanach de Gotha : contenant diverses connaissances curieuses et utiles pour l'année*, Gotha, J. Perthes, 1866, p. 387.

22 *Memoria del Ministerio de Relaciones Exteriores presentada al Congreso Nacional en 1870*, Buenos Aires, Imprenta, Litografía y Fundición de Tipos, 1870, p. XX. Notons que, de fait, cinq consuls relevant de l'espace germanique cessent d'exercer leurs fonctions entre 1864 et 1870, conséquence de l'unité allemande.

23 *Revista General de Administración*, Buenos Aires, s. é., 1885, p. 426.

24 *Indicateur Marseillais : guide du commerce, annuaire des Bouches-du-Rhône*, Marseille, Barlatier-Feissat, 1867, p. 185 sq.

25 On pourra observer ces transformations urbaines sur le plan dressé par G. Rey, *Nouveau Plan de Marseille et de ses environs, indiquant les travaux projetés et changements survenus*, Marseille, Chiesa, 1867, disponible sur [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr) [consultation du 15 novembre 2019].

dont la raison commerciale répond à leur nom. Lorsque le domicile personnel est distinct du domicile professionnel, la chancellerie des consuls négociants est sise dans les bureaux de leur maison de commerce. Il en va ainsi de la chancellerie du Nicaragua, tenue par le fabricant de savons Émile Darier, qui habite l'élégante rue Nicolas et dispose d'un « comptoir » au numéro 2 de la rue des Arcades : c'est à cette dernière adresse que sont réalisées les formalités consulaires. Rares sont les immeubles monofonctionnels, exclusivement affectés aux activités consulaires : seul le consulat de Grande-Bretagne, rue Dragon, paraît occuper une maison entière. On observe néanmoins quelques regroupements qui accentuent la vocation consulaire de certaines maisons, soit à la faveur de fonctions exercées par un même individu – tel le consul Roussier qui, rue Grignan, représente à la fois la Bolivie et le Costa-Rica –, soit dans le cas d'immeubles partagés, comme le 94 de la rue Sylvabelle, siège à la fois du consulat d'Espagne et de la chancellerie d'Équateur, le consul de cette dernière puissance disposant par ailleurs d'un domicile particulier rue Saint-Savournin.

Le quartier du Palais de Justice et de la Préfecture, constamment embelli au cours des années 1830-1860, dans le prolongement des opérations de lotissement que le XVIII<sup>e</sup> siècle a amorcé au sein de cette « ville neuve », abrite les « demeures luxueuses mais discrètes d'apparence » de la « haute société du Négoce »<sup>26</sup> ; ce phénomène résidentiel a été initié à la fin de l'Ancien Régime, lorsque les négociants marseillais, délaissant la rive nord du Vieux-Port, ont commencé à s'y faire construire des hôtels « à la mesure de leur promotion sociale »<sup>27</sup>. En 1867, en plein cœur de ce quartier négociant, huit consuls habitent la rue Sylvabelle. Cette voie, une des plus prisées du quartier, où le prix du mètre carré a quadruplé depuis le milieu des années 1830<sup>28</sup>, est « colonisée » par les membres des familles les plus fortunées de l'élite négociante marseillaise, tels les Fraissinet<sup>29</sup>. C'est d'ailleurs dans une maison habitée par plusieurs représentants de cette dynastie du patronat marseillais qu'est implanté, jusqu'en 1866, au numéro 100 de la rue Sylvabelle, le consulat général d'Italie<sup>30</sup>.

Ces observations sur les implantations consulaires au milieu des années 1860 permettent de saisir l'originalité des déménagements des consulats généraux d'Italie de Marseille et de Buenos Aires. L'un et l'autre paraissent datables de l'année 1866. Cela est très clair dans le cas marseillais, le consul Strambio signalant, à l'occasion de l'inventaire de la chancellerie qu'il réalise en septembre 1866, « les locaux plus commodes et plus amples de la maison » qu'il s'appête à aller habiter rue Impériale<sup>31</sup> ; de fait, l'installation a lieu le 19 novembre suivant<sup>32</sup>. La date du déménagement est moins précise dans le cas *porteño*, mais il paraît vraisemblable que le consul Astengo, qui a épousé en juillet 1865 la sœur du Secrétaire général du ministère argentin des Affaires étrangères, ait tiré parti à la fois de son mariage, de l'obtention d'une patente de consul général en mars 1866 et de l'augmentation de son « *assegnamento locale* » en avril suivant, pour déménager<sup>33</sup>.

L'emménagement du consul Astengo rue Suipacha, sur la paroisse de San Nicolás, au nord-ouest de la Plaza de la Victoria, est en rupture avec les habitudes résidentielles de ses collègues. La maison où Francesco Astengo élit domicile est située dans un quartier en pleine transformation, à la lisière du vieux centre ; cette localisation dans une partie de la ville où les densités de population sont plus

---

26 Marcel Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, op. cit., p. 376.

27 Charles Carrière, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1973, t. 1, p. 291.

28 Marcel Roncayolo, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, op. cit., p. 444.

29 Roland Caty, Éliane Richard, « Les Fraissinet, une famille d'armateurs protestants marseillais », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 135, 1989, p. 242.

30 *Indicateur Marseillais : guide du commerce, annuaire des Bouches-du-Rhône*, Marseille, Barlatier-Feissat, 1866, p. 235.

31 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 13441/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 8 septembre 1866.

32 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 18263/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 3 décembre 1866.

33 ASDMAE, MAERI Buenos Aires, r. 7564/66 conf. de Astengo (consul) à La Marmora (MAE), Buenos Aires, 12 avril 1866.

faibles que dans le triangle central répond aux préoccupations hygiénistes qui commencent à se faire jour à Buenos Aires<sup>34</sup>. Aussi l'installation de la famille Astengo rue Suipacha ne fait-elle qu'amorcer une tendance résidentielle qui, après les épidémies de choléra de 1867 et de fièvre jaune de 1871, va se généraliser parmi les élites *porteñas*. En revanche, l'installation du consul Strambio rue Impériale est en porte-à-faux avec les sentiments qu'inspire les immeubles de cette percée haussmannienne à l'élite négociante marseillaise : ainsi que le notent les historiens de l'architecture Claude et Denise Jasmin, il n'a jamais été question d'y loger la grande bourgeoisie marseillaise<sup>35</sup>. Aussi ne peut-on être que frappé par l'enthousiasme dont Annibale Strambio fait preuve à l'idée d'aller vivre dans une maison de cette rue nouvelle, dont il parle en des termes extrêmement mélioratifs – « *la nuova bellissima strada Imperiale [...] nel centro perfetto della Città* »<sup>36</sup> –, qui lui permet de quitter la « lointaine rue Sylvabelle et ses locaux étroits » et de se rapprocher des nouveaux ports<sup>37</sup>. L'attention prêtée par le consul Strambio à une localisation qui, peu ou prou, correspond au centre topographique de la ville, mais n'est cependant pas une centralité négociante – en 1867, le seul autre consulat implanté dans le voisinage de la rue Impériale est celui des Villes anséatiques –, pourrait être interprétée comme l'effet de la diversification des activités consulaires – le consul prétend d'ailleurs que cette nouvelle implantation répond à un souhait « de la colonie et de notre marine nationale<sup>38</sup> » –, là où l'installation du consul Astengo rue Suipacha, dans un quartier en passe de devenir le point de ralliement de l'élite *porteña*, serait davantage le reflet d'un mode de vie distingué.

## La maison consulaire : de la rue à l'espace domestique

La maison du consul Astengo est située à l'angle des rues Suipacha et Cuyo. Selon le registre de la contribution foncière pour l'année 1870, cette maison, qui appartient au négociant Federico Elortondo, est d'une valeur d'un million de *pesos*, ce qui la distingue des autres constructions du quartier<sup>39</sup>. Aucune des autres maisons de l'îlot qui ont pignon sur la rue Suipacha n'est évaluée à pareille somme : les estimations vont de 100 000 à 400 000 *pesos*. Le constat est identique pour les maisons de l'îlot en façade sur la rue Cuyo : aucun des immeubles taxés n'est évalué à plus de 600 000 *pesos*. Puisqu'il s'agit d'une maison d'angle, on peut comparer sa valeur à celle des trois autres maisons formant l'intersection entre les rues Cuyo et Suipacha : deux d'entre elles sont estimées à 600 000 *pesos*, la troisième à 800 000 *pesos*, alors même que la parcelle sur laquelle elle est bâtie est plus profonde que celle qu'occupe la maison du consul Astengo. Cette maison n'est cependant pas un hôtel particulier, un « petit hôtel à la française », tel que ceux qui fleuriront dans la Buenos Aires des années 1880 : le rez-de-chaussée de l'immeuble est occupé par un chapelier français, ainsi qu'en attestent à la fois le recensement de 1869<sup>40</sup> et le plan commercial de 1870. Il n'y a pas d'écuries et le consul est contraint de mettre ses deux chevaux en pension et de remiser sa voiture chez un loueur établi derrière l'église San Nicolás, comme le révèlent les factures produites lors de la liquidation de sa succession en 1869<sup>41</sup>. Le loyer de cette maison n'en demeure pas moins particulièrement élevé : 120 *pesos fuertes* par mois, qui font 3 000 *pesos moneda corriente*, soit 600 francs mensuels – ce qui porte le loyer annuel à plus de 7 000 francs, l'équivalent de ce qu'il faudrait

34 Sur les préoccupations hygiénistes à Buenos Aires, voir Ricardo González Leandri, « La profesión médica en Buenos Aires: 1852-1870 », in Mirta Zaida Lobato, dir., *Política, médicos y enfermedades. Lecturas de historia de la salud en la Argentina*, Mar del Plata, Universidad Nacional de Mar del Plata, 1996, p. 21-53.

35 Claude Jasmin, Denise Jasmin, « Marseille : la rue Impériale », *Revue de l'Art*, 106, 1994, p. 17.

36 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 18263/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 3 décembre 1866.

37 *Ibid.*

38 *Ibid.*

39 *Registro de los contribuyentes de la ciudad de Buenos Aires, op. cit.*, p. 120.

40 Archivo General de la Nación, Censo (1869), Sección 3, « Suipacha ».

41 Archivo General de la Nación, Tribunal Civil, Sucesiones, leg. 3561, esp. 246, « Testamentaria de Astengo, Don Francisco ».



déboursier pour la location d'un petit hôtel parisien<sup>42</sup>. Un montant si élevé s'explique probablement par le faible nombre de maisons cossues disponibles à la location dans cette partie de Buenos Aires, qui commence tout juste à être investie par les familles de l'élite locale.



*Illustration 1*: La « botica y droguería de A. Demarchi, hermanos y C<sup>ia</sup> », rue Defensa à Buenos Aires, en 1870. Au-dessus de la porte d'entrée qui flanque le local occupé par la « droguerie en gros avec laboratoire à vapeur », on note la présence des armes de la Confédération helvétique, dont Antonio Demarchi fut consul.

Source : *El Indicador Argentino*, Buenos Aires, Imprenta del Orden, 1870. Bibliothèque nationale de France, cote PQ-333.

La maison du consul Astengo – aujourd'hui disparue – s'apparente sans doute à celle d'Antonio Demarchi, droguiste et apothicaire, ancien chancelier du consulat de Sardaigne, qui, durant quelques années au cours de la décennie 1860, a exercé les fonctions de consul de la Confédération helvétique<sup>43</sup>. Cette maison, siège de la firme *A. Demarchi y hermanos*, située dans le « triangle

42 Adeline Daumard, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963, p. 129 sq.

43 Fernando Devoto, *Historia de los italianos en la Argentina*, Buenos Aires, Editorial Biblos, 2008, p. 48.

central », rue Defensa, est connue par la gravure qui illustre un dépliant publicitaire édité en 1870<sup>44</sup> ; sa façade à pilastres, corniches, chambranles de fenêtres et gardes-corps ouvragés, a vraisemblablement fait l'objet d'un remaniement et se distingue de celles des vieilles maisons qui, en ce début de décennie 1870, se rencontrent encore aux abords de la Plaza de la Victoria. Au centre de la façade, on note la présence de l'écusson armorié de la Confédération helvétique, placé au-dessus de la porte d'entrée de la maison. L'importance des armes comme repère visuel dans le paysage urbain est soulignée, à Marseille, par le consul Strambio, à l'occasion de son emménagement rue Impériale. L'immeuble où s'installe Annibale Strambio en 1866 est situé dans le premier tronçon, tout juste achevé, de la rue Impériale, à proximité du Vieux-Port. Ainsi que le consul l'indique dans un de ses rapports, le premier étage de la maison est occupé par la chancellerie, tandis que le deuxième niveau abrite son logement particulier<sup>45</sup>. Si, à Buenos Aires, la maison du consul Astengo se distingue des constructions qui l'environnent, l'immeuble qu'habite à la consul Strambio se fond dans l'homogénéité de la percée haussmannienne. Aussi la visibilité du consulat est-elle avant tout assurée par l'étendard déployé sur la façade et par les armes placées sur le balcon du premier étage, au-dessus de l'entrée principale de l'immeuble. La question de l'étendard et des armes préoccupe le consul Strambio dès avant son emménagement rue Impériale : d'une part, parce que le drapeau et les armes utilisés rue Sylvabelle sont la propriété de l'ancien consul italien, le Comte Castellinard ; d'autre part, parce qu'il faut que l'écusson « fasse bonne figure » au milieu de maisons de vingt-quatre à vingt-huit mètres de haut, ainsi que le souligne le consul, et que l'étendard tombe parfaitement, depuis le balcon du domicile personnel du consul au deuxième étage, sur le balcon du niveau inférieur – siège de la chancellerie –, juste au-dessus des armes fixées au garde-corps<sup>46</sup>. Ces questions sont d'une importance telle que, dans son rapport du 3 décembre 1866, le consul se réjouit que les armes royales, envoyées de Gênes, aient pu être accrochées au-dessus de la porte de la maison avant même que le consulat n'y soit installé<sup>47</sup>.

Dans des villes comme Marseille et Buenos Aires, où les sujets du royaume d'Italie représentent entre 40 000 et 50 000 personnes au tournant des années 1860 et 1870, l'inscription de la maison consulaire en sa rue se traduit également par les groupes d'individus qui, pour une raison ou une autre, se réunissent sous les fenêtres du consul. À Marseille, la presse, tant locale que nationale, livre plusieurs aperçus de ces stations au seuil du consulat du temps où Annibale Strambio est en poste. Le 25 avril 1868, *Le Petit Marseillais* note qu'une « foule considérable stationnait devant le consulat général d'Italie », le consul devant « distribuer des *bons de pain* aux indigents italiens en résidence à Marseille », à l'occasion du mariage du prince Humbert<sup>48</sup>. Début septembre 1870, alors que court à Marseille la rumeur de la proclamation de la République italienne, la maison du consul général devient le lieu où accourt « un grand nombre de personnes, presque toutes appartenant à la nation italienne »<sup>49</sup> ; quelques désordres s'étant produits, la garde mobile du département est chargée de « garder le consulat »<sup>50</sup>. Lorsque le roi meurt, en janvier 1878, « la colonie italienne [se porte] en foule au consulat général, manifestant une grande douleur patriotique »<sup>51</sup>. Point de ralliement en période d'effervescence politique ou à l'occasion des célébrations dynastiques, la maison consulaire peut aussi être le « théâtre » de faits divers qui retiennent l'attention des quotidiens : en août 1876, le nommé Narducci, attaché au consulat, tire, dans le cabinet même du consul et en sa présence, sur un garçon de bureau, au motif que celui-ci aurait dit l'avoir vu ivre ; dans les heures qui suivent l'incident, « une foule énorme stationne devant le consulat »<sup>52</sup>. Pareils attroupements sont facilités par le profil même de la rue Impériale – devenue, après la défaite de Sedan, rue de la République –,

44 *El Indicador Argentino*, Buenos Aires, Imprenta del Orden, 1870, p. 392.

45 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 13441/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 8 septembre 1866.

46 *Ibid.*

47 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 18263/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 3 décembre 1866.

48 *Le Petit Marseillais*, 25 avril 1868.

49 *Le Petit Marseillais*, 7 septembre 1870.

50 *Le Petit Marseillais*, 8 septembre 1870.

51 *Le Figaro*, 11 janvier 1876.

52 *Le Figaro*, 29 août 1876.



large de vingt-cinq mètres<sup>53</sup>, là où la rue Sylvabelle, siège de plusieurs consulats, dont celui d'Italie avant 1866, n'a pas dix mètres de large.

La rue est le prolongement d'autant plus naturel du consulat que l'appartement du consul Strambio ne semble pas être le lieu le plus adéquat pour recevoir en grandes pompes. Le 14 mars 1867, c'est au Grand Hôtel du Louvre et de la Paix que le consul fait le choix d'organiser un banquet pour célébrer l'anniversaire du roi ; la « fête », qu'Annibale Strambio présente pourtant comme une « réunion de famille » dans son rapport, ne semble pas trouver sa place au consulat<sup>54</sup>. On donne cependant des dîners au deuxième étage du numéro 5 de la rue Impériale. En 1880, à l'occasion du mariage du fils du consul, la cérémonie est précédée « d'un bal très brillant » donné chez le père de la future, Antoine Héraud, « d'une honorable famille marseillaise », tandis qu'on se contente d'un « grand dîner officiel » au consulat<sup>55</sup>. Situé dans un immeuble d'angle, sans écuries<sup>56</sup> et dont la principale façade ne compte que quatre croisées par niveau, le logement du consul Strambio n'est qu'un appartement parmi d'autres dans une maison de rapport qui, outre le rez-de-chaussée et l'attique, compte quatre étages. L'incident Narducci de 1876 est l'occasion de souligner l'intrication des espaces professionnels et privés au sein de la maison consulaire marseillaise : *Le Figaro*, tout en rappelant que Narducci « vivait dans l'intimité du consul », souligne comme un motif de soulagement l'absence de la femme et de la fille du consul, « heureusement à Turin en ce moment ». De fait, un seul étage sépare la chancellerie du logement particulier de la famille Strambio. Lors du recensement de 1872, ce logement est occupé par le consul, sa femme et sa fille ; trois domestiques – une veuve française et deux hommes, Simone et Jérôme Monticelli, originaires de Bergame – sont au service du ménage<sup>57</sup>. L'intrication des espaces recoupe celle des fonctions : Simone Monticelli, recensé en 1872 comme domestique du consul, se trouve être le garçon de bureau qui, quatre ans plus tard, est victime du coup de feu de l'attaché Narducci<sup>58</sup>.

La maison consulaire marseillaise semble moins ouverte que ne l'est le consulat *porteño*, ainsi que tend à le suggérer le récit des décès respectifs des deux consuls, chacun à l'issue d'une courte maladie – Francesco Astengo est emporté par une péritonite en octobre 1868<sup>59</sup>, Annibale Strambio succombe en janvier 1881 à une crise d'apoplexie<sup>60</sup>. À Buenos Aires, la maison consulaire s'ouvre aux membres de la colonie italienne qui souhaitent assister le jeune consul dans ses derniers moments<sup>61</sup> ; dès que la mort du consul est connue, les capitaines des navires italiens présents dans la rade de Buenos Aires se rendent à son domicile pour veiller sa dépouille<sup>62</sup>. À Marseille, lorsque se répand la nouvelle de l'attaque dont le consul a été victime, « toutes les personnes de sa parentèle et connaissance, les notabilités marseillaises, les fonctionnaires et la colonie italienne, sans distinction de classe ni de personne, vinrent frapper à la porte du consulat, demandant anxieusement des nouvelles du malade »<sup>63</sup>. Une fois le décès annoncé, « tous sont de nouveau accouru au consulat et,

---

53 Comme le rappelle le consul Strambio, qui précise en outre que onze mètres sont réservés aux piétons. ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 13441/66 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 8 septembre 1866.

54 ASDMAE, MAERI Marsiglia, r. 4726/67 conf. de Strambio (consul) à Visconti Venosta (MAE), Marseille, 15 mars 1867.

55 *Le Gaulois*, 7 avril 1880.

56 Claude et Denise Jasmin soulignent que, rue Impériale, l'absence d'écuries interdit de donner à « des gens “à équipage” » le confort des demeures des quartiers méridionaux. Claude Jasmin, Denise Jasmin, « Marseille : la rue Impériale », *op. cit.*, p. 17.

57 Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 6 M 183, liste nominative du recensement (1872), cahier 172, « Rue de la République ».

58 *Le Figaro*, 28 novembre 1876.

59 ASDMAE, Personale, Serie I, b. 1, dossier nominatif « Astengo », r. 22885/68 conf. de Palumbo (vice-consul) à Menabrea (MAE), Buenos Aires, 13 octobre 1868.

60 ASDMAE, Personale, Serie I, b. 35, dossier nominatif « Strambio », r. 2444/81 conf. de Chicco (vice-consul) à Cairoli (MAE), Marseille, 20 janvier 1881.

61 ASDMAE, Personale, Serie I, b. 1, dossier nominatif « Astengo », r. 22885/68 conf. de Palumbo (vice-consul) à Menabrea (MAE), Buenos Aires, 13 octobre 1868.

62 ASDMAE, Personale, Serie I, b. 1, dossier nominatif « Astengo », r. 23691/68 cons. de Joannini (chargé d'affaires) à Menabrea (MAE), Buenos Aires, 15 octobre 1868.

63 ASDMAE, Personale, Serie I, b. 35, dossier nominatif « Strambio », r. 2444/81 conf. de Chicco (vice-consul) à Cairoli (MAE), Marseille, 20 janvier 1881.

émus, ont signé le registre placé à cet effet à l'entrée » ; dans le même temps, le vice-consul demande au préfet des Bouches-du-Rhône que soit placé un nombre suffisant de gendarmes devant l'immeuble afin d'en garder l'entrée dégagée<sup>64</sup>. Tandis que l'on pénètre dans la chambre mortuaire du consul Astengo, on reste au seuil de la maison du consul Strambio.

Il est aussi donné à l'historien de pénétrer chez le consul Astengo grâce au long inventaire après-décès qui est dressé peu après sa mort et qui nous permet d'entrevoir l'agencement intérieur de sa maison<sup>65</sup>. Les salles de réception à proprement parler sont au nombre de cinq ; toutes les pièces de la maison paraissent cependant vouées à l'accueil de visiteurs. Elles comprennent une antichambre, un salon, une salle à manger (*comedor*) précédée d'un *ante-comedor* et un cabinet (*bufete*), qui fait peut-être office de boudoir, où l'on trouve un sofa et un chiffonnier attribué à Boule. Viennent ensuite la chambre à coucher du consul – dans laquelle se rencontrent des éléments de mobilier permettant de tenir salon, tels deux confidents – et une pièce servant de « *toilette* », distincte de la salle de bain. Sont enfin mentionnés le bureau du consul, la chancellerie et une galerie servant de salle d'armes – mais dans laquelle on peut également recevoir, puisque y sont présentes deux ottomanes et douze chaises tapissées dites « italiennes ». Toutes les pièces de la maison ne sont pas inventoriées : rien n'est dit de la cuisine ou de la chambre des deux enfants du consul. Cet inventaire permet toutefois de constater l'intrication entre vie privée et fonctions de représentation – la salle à manger réunit à la fois la machine à coudre de l'épouse du consul et quatre médaillons représentant Garibaldi, Cavour, Victor-Emmanuel et le prince Humbert –, la contiguïté de l'espace domestique et de l'espace professionnel – la chancellerie est située entre le bureau particulier du consul et sa salle d'armes –, la confusion entre tâches administratives et activités savantes et récréatives – au sein de la chancellerie se rencontrent aussi bien une collection de cartes que de nombreux volumes de littérature italienne ou une lanterne magique. Dès le 20 octobre 1868, soit six jours seulement après les obsèques du consul et avant même que ne soit dressé l'inventaire général de la maison consulaire, est réalisé un inventaire séparé du mobilier de la chancellerie qui doit être porté à l'actif de la succession. Quelques pièces maîtresses de la chancellerie, comme une armoire, une bibliothèque, des cartes d'Italie et d'Europe ou encore une machine pour copier les lettres, apparaissent comme la propriété du consul ; c'est donc au milieu des meubles personnels du consul que sont reçus les sujets du jeune État italien.

Les objets inventoriés permettent de dresser le portrait d'un consul *galantuomo*, qui s'adonne à l'*otium* sous toutes ses formes – littérature, musique, botanique, chasse – et qui sait recevoir : en témoignent l'inventaire de la cave consulaire – où l'on trouve aussi bien du vin de Bourgogne que d'Asti, du champagne que du cognac, du vermouth que du marsala – et la mention de 4 500 havanes dans le bureau de la chancellerie. Le mobilier du consul général d'Italie, qui comporte de nombreuses pièces et objets d'art européens, semble être celui d'un amateur éclairé, comparable à celui de ces collectionneurs parisiens qui, à la même époque, ont dans leurs intérieurs pour 30 000 francs de « bibelots »<sup>66</sup>. La vente aux enchères du mobilier, qui a lieu le 9 décembre 1868 et rapporte 346 052 *pesos moneda corriente* – soit près de 70 000 francs –, semble avoir été une véritable réception mondaine : parmi les frais réalisés en vue de son organisation, on relève, entre le coût des insertions dans la presse et la mention du personnel employé pour « l'arrangement, le soin et l'enlèvement » du mobilier, l'engagement d'un pianiste – payé 150 *pesos moneda corriente*, soit 30 francs – qui a pu jouer sur le Pleyel du salon.

## Conclusion

Bien que très différents, les choix résidentiels que font à Buenos Aires et à Marseille, autour de

---

64 *Ibid.*

65 Archivo General de la Nación, Tribunal Civil, Sucesiones, leg. 3561, esp. 246, « Testamentaria de Astengo, Don Francisco ».

66 Manuel Charpy, « Les ateliers d'artistes et leurs voisinages. Espaces et scènes urbaines des modes bourgeoises à Paris entre 1830 et 1914 », *Histoire urbaine*, 46, 2009, p. 64.

1866, Francesco Astengo et Annibale Strambio, semblent dictés par l'importance que revêt leur mission consulaire dans ces ports où les natifs de la péninsule italienne sont, d'année en année, toujours plus nombreux. En ce milieu de décennie, il n'est pas anodin de quitter les quartiers traditionnellement associés à la présence consulaire pour élire domicile dans des parties de Buenos Aires et de Marseille en pleine transformation. La maison retenue par le consul Astengo à Buenos Aires lui permet d'assumer les fonctions de représentation liées à sa mission ; fonctions qui sont d'autant plus importantes que, dans la capitale argentine, la présence diplomatique italienne est discrète : le chargé d'affaires pour les Républiques de la Plata, Ulisse Barbolani, nommé en 1861, demeure à Montevideo<sup>67</sup>. Il faut attendre la désignation du Comte Joannini, en février 1867, comme chargé d'affaires en République argentine, pour que la représentation diplomatique de la monarchie italienne soit assurée à Buenos Aires<sup>68</sup>. À Marseille, Annibale Strambio opte pour une maison neuve et centrale, dont les locaux et la situation doivent garantir, ainsi qu'il l'indique lui-même à son ministre de tutelle, la bonne marche du travail consulaire.

La comparaison entre la maison consulaire *porteña* et le consulat général d'Italie à Marseille révèle cependant des différences notables quant au train de vie de chacun des deux consuls : nettement aristocratique à Buenos Aires, avec maison et table ouvertes ; sans doute plus bourgeois et plus discret à Marseille. Aussi est-il intéressant de voir ce que deviennent ces deux maisons à la mort des consuls : tandis que le consul Spagnolini, qui succède à Annibale Strambio, retrouve la rive sud du Vieux-Port et s'établit rue de Rome<sup>69</sup>, la maison du consul Astengo, rue Suipacha, est investie, dès les mois qui suivent son décès, par le consul britannique, Frank Parish, qui s'y trouve recensé en 1869 avec son épouse, leurs trois enfants et leurs quatre domestiques<sup>70</sup>. Cette installation vient confirmer une dynamique résidentielle élitaires, dont le consul Astengo paraît avoir été l'un des instigateurs. À Marseille, la réinstallation du consulat général d'Italie au sud du Vieux-Port pourrait être perçue comme un symptôme parmi d'autres de l'échec, si souvent souligné, du programme immobilier de la rue de la République : on constate cependant, à la lecture de l'*Indicateur Marseillais* pour l'année 1882, qu'Annibale Strambio a fait école, plusieurs de ses collègues – le consul des États-Unis au numéro 23, celui des Pays-Bas au 33, immeuble où se trouve également la chancellerie du Portugal – ayant désormais leurs bureaux le long de la percée haussmannienne<sup>71</sup>.

#### Bibliographie :

- CARRIÈRE, Charles, *Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle. Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1973.
- CATY, Roland, RICHARD, Éliane, « Les Fraissinet, une famille d'armateurs protestants marseillais », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, 135, 1989, p. 242.
- CHARPY, Manuel, « Les ateliers d'artistes et leurs voisinages. Espaces et scènes urbaines des modes bourgeoises à Paris entre 1830 et 1914 », *Histoire urbaine*, 46, 2009, p. 43-68.
- DAUMARD, Adeline, *La bourgeoisie parisienne de 1815 à 1848*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1963.
- DEVOTO, Fernando, « Los orígenes de un barrio italiano en Buenos Aires a mediados del siglo XIX », *Boletín del Instituto de Historia Argentina y Americana Dr. E. Ravignani*, 3/1, 1989, p. 93-114.
- DEVOTO, Fernando, *Historia de los italianos en la Argentina*, Buenos Aires, Editorial Biblos, 2008.
- GONZÁLEZ LEANDRI, Ricardo, « La profesión médica en Buenos Aires: 1852-1870 », in LOBATO, Mirta Zaida, dir., *Política, médicos y enfermedades. Lecturas de historia de la salud en la Argentina*, Mar del Plata, Universidad Nacional de Mar del Plata, 1996, p. 21-53.

67 Università degli Studi di Lecce, *La formazione della diplomazia nazionale (1861-1915)*, op. cit., p. 48.

68 *Ibid.*, p. 396.

69 *Indicateur Marseillais : guide du commerce, annuaire du département des Bouches-du-Rhône*, Marseille, G. Allard & Bertrand, 1882, p. 19.

70 Archivo General de la Nación, Censo (1869), Sección 3, « Suipacha ».

71 *Indicateur Marseillais : guide du commerce, annuaire du département des Bouches-du-Rhône*, op. cit., p. 18 sq.

- HORA, Roy, « Del comercio a la tierra y más allá: los negocios de Juan José y Nicolás de Anchorena (1810-1856) », *Desarrollo Económico*, 176, 2005, p. 567-600.
- JASMIN, Claude, JASMIN, Denise, « Marseille : la rue Impériale », *Revue de l'Art*, 106, 1994, p. 11-22.
- JOHNSON, Lyman L., SOCOLOW, Susan M., SEIBERT, Sibila, « Población y espacio en el Buenos Aires del siglo XVIII », 79, 1980, p. 329-349.
- MILZA, Pierre, *Français et Italiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 1981.
- RONCAYOLO, Marcel, *Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996.
- TORRES, Horacio, « Evolución de los procesos de estructuración espacial urbana. El caso de Buenos Aires », *Desarrollo Económico*, 58, 1975, p. 281-306.
- UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI LECCE, *La formazione della diplomazia nazionale (1861-1915)*, Rome, Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato, 1987.